



## COMMISSION DES FINANCES

### Rapport de la séance du jeudi 22 avril 2021 à 19h00 Mairie de Corsier

---

<b><u>Présent(e)s</u></b> :	M. Daniel MUSCIONICO	Président
	Mme Dominique BAUMBERGER	Rempl.
	Mme Sophie BRAND	
	M. Laurent PECCOUD	
	M. Raphaël RAPIN	
	M. Albert SIROLLI	
	M. Geoffray SIROLLI	
	M. Eric ANSELMETTI	Maire
	M. Christophe BAUMBERGER	Adjoint
	M. François JACCARD	Adjoint
	M. Charles LASSAUCE	Secrétaire général
	M. Raphaël CONTI	Comptable
<b><u>Invité(e)s</u></b> :	Mme Clémentine LARGETEAU	Echo SA
	M. Vladan VLADULJEVIC	Echo SA

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2021
3. Etudes des comptes 2020
  - Rapport de révision, en présence de Echo SA, Madame Clémentine Largeteau et Monsieur Vladan Vladuljevic
  - Examen des comptes annuels
4. Propositions individuelles et divers

#### **1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour modifié (inversion des points 2 et 3) est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Etudes des comptes 2020**

##### **- Rapport de révision**

En qualité d'organe de révision, Echo SA a effectué l'audit des comptes annuels de la commune de Corsier conformément au mandat confié. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultat, le comptes des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Dans son rapport Echo SA déclare que les comptes annuels pour l'exercice 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes, à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 et atteste de l'existence d'un système de contrôle interne. L'organe de révision recommande d'approuver les comptes annuels.

Des précisions sont apportées sur quelques lignes du bilan et sur le tableau des comptes de résultats.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2020

Mme C. Largeteau donne lecture de l'*opinion d'audit*, du *paragraphe d'observation* et du *rapport sur d'autres dispositions légales*.

- **Examen des comptes annuels**

Les membres de la commission passent en revue les comptes annuels.

Approbation des comptes 2020

M. le Président propose de passer au vote du préavis à l'attention du Conseil municipal.

**Vote** : Qui approuve les comptes 2020 tels qu'ils ont été présentés ce soir ?

Les membres de la commission approuvent à l'unanimité les comptes 2020.

**3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2021**

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2021 est approuvé à la majorité par 4 voix pour et 2 abstentions.

**4. Propositions individuelles et divers**

M. le Maire invite les membres de la commission à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 21h05

*Rapport : S. Biffiger*